



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Bouches-du-Rhône

Commune : Marseille

Autres communes :

## R500

Appellation : Bastide

## Monument(s)

Appellation : Bastide

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 28/09/1995

Étendue de la protection : Parties suivantes de la bastide du Vallon Giraudy : - façades et toitures de la bastide proprement dite ; - parc paysager y compris tous les éléments qui le composent ; - bassins dits "du haut" ; - portail d'entrée (cad. B51,B68)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.